

ÉVIONNAZ La commune adopte un train de mesures pour réduire sa facture d'électricité en matière d'éclairage public.

Tamiser pour économiser



Evionnaz met la pédale douce en matière d'éclairage public. En modulant l'intensité lumineuse des réverbères, mais aussi en stoppant l'illumination d'ambiance de l'église (photo) et de la Maison de commune durant les heures de faible activité, de 23 h 30 à 6 heures du matin. LE NOUVELLISTE

LISE-MARIE TERRETTAZ

Depuis le début de l'année, la commune d'Evionnaz met la pédale douce en matière d'éclairage public. L'intensité lumineuse est réduite par paliers de 20%, une première fois peu après l'enclenchement et une deuxième fois à 23 h 30, avant de remonter dès 6 heures du matin. Durant les heures de faible activité, seuls 60% de la puissance sont ainsi utilisés. L'illumination d'ambiance de la Maison de commune et de l'église est stoppée pendant la même période.

«Le système est en service depuis début janvier», souligne Philippe Allaman, municipal en charge de l'énergie. «Nous n'avons enregistré aucune remarque de la part des habitants. Il faut dire que la diminution se fait lentement. A part pour l'éclairage d'ambiance, la mesure passe inaperçue: si les ampoules sont légèrement bleutées, on ne voit quasiment pas la différence et la lumière reste suffisante par rapport aux besoins.»

Cette modulation concerne la rue principale du village, le parking et la place de l'église et un petit bout de l'ancienne route cantonale. Soit environ un tiers



Philippe Allaman et Frédéric Boisset devant les deux variateurs posés dans l'armoire de distribution pour moduler l'intensité lumineuse durant la nuit. LE NOUVELLISTE

du réseau. Elle a nécessité la pose de deux variateurs dans l'armoire de distribution, activés par télécommande. Les réverbères eux-mêmes n'ont pas été modifiés. Le coût total s'est chiffré à 13 000 francs. L'économie annuelle est de 13 470 kWh ou 2358 francs. «Soit 31% par rapport à la situation actuelle. Le retour sur investissement est calculé à cinq ans», note Frédéric Boisset, ingénieur du Service électrique intercommunal (SEIC).

Développée par l'Ecole d'ingénieurs du Valais et commerciali-

sée par une société sédunoise, cette technologie est déjà utilisée ailleurs, notamment à Viège, Sion, Orsières, Stalden, Löttschental ou Vérossaz (un essai pilote y a été réalisé il y a un an et demi), sur des sites industriels ou des parkings privés. Elle est un des éléments d'une stratégie que la commune met en place pour réduire sa facture énergétique tout en garantissant la qualité de l'éclairage public. Dans cette optique, la collectivité a mandaté le SEIC pour effectuer un audit sur son territoire.

«Nous établissons un état des lieux et analysons la consommation», détaille Frédéric Boisset. «Ensuite, nous proposons des pistes concrètes d'assainissement et nous les chiffrons, en mettant en parallèle les gains potentiels.»

30 à 50% d'économie

Outre la modération de l'éclairage nocturne, Evionnaz va ainsi rénover ses installations. «Elles sont assez vétustes», admet Philippe Allaman. «Nous en profitons pour opter pour des technologies moins gourmandes, notamment du LED.» Cette modernisation devrait se faire sur une dizaine d'années. 30 000 francs ont été inscrits au budget 2013. Au total, les efforts préconisés devraient permettre des économies de 30 à 50%, pour un retour sur investissements inférieur à dix ans: «L'idée, c'est de s'engager aujourd'hui pour en retirer quelque chose à terme. Ce serait bien si on pouvait couper 10 000 francs – voire plus – de notre facture qui atteint environ 25 000 francs actuellement», conclut Philippe Allaman. «En matière d'économie, les collectivités publiques se doivent de montrer l'exemple aux privés.»